

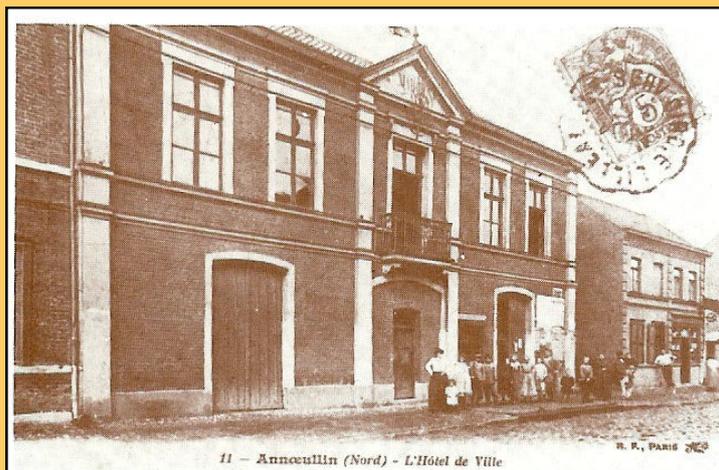
# HISTORIQUE DE LA MAISON COMMUNE D'ANNOEULLIN

Durant plusieurs siècles, les limites de la commune d'Annœullin furent très contestées par les villages environnants et c'est sous le Premier Empire que tout se résolut.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, germa l'idée de construction d'une mairie à Annœullin.

Le 18 Juillet 1849, le conseil municipal, dirigé par Valérien COUVREUR, décide de construire des locaux scolaires de garçons sur une parcelle d'une superficie de 18 ares 60 située rue Nationale (à l'emplacement de l'actuelle salle Jessie Owens).

Le 19 Mai 1852, la nouvelle école de garçons bâtie, le conseil municipal décide l'adjonction, en façade, d'un corps de garde, d'un dépôt de pompes et d'une prison.



11 - Annœullin (Nord) - L'Hôtel de Ville

Le 11 Novembre 1880, sous l'impulsion du maire de l'époque, Charles MAUROY, le rehaussement d'un étage des bâtiments précités situés rue Nationale, permit d'envisager l'installation des services de la Mairie.

Les locaux de la maison commune resteront à cet endroit jusqu'à la veille de la première guerre mondiale.

## Construction de la nouvelle mairie

Dans sa séance du 26 Décembre 1911, le conseil municipal réuni sous la présidence de. Auguste COURMONT, maire, approuve le projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville qui serait édifié en plein centre du village selon les plans de Horace POUILLET, architecte.

Pour réaliser ce projet répondant aux besoins de la population de l'époque (5700 habitants), un terrain d'une contenance de 295 m<sup>2</sup> appartenant à André et Aglaé PARSY, fut acquis le 5 Mars 1912 pour une somme de 6000 Frs.



L'adjudication des travaux du 11 Mars 1912 recevait, le 16 Mars, l'approbation Préfectorale. Horace POUILLET, architecte-concepteur, suivit le bon déroulement des travaux et signait, le 10 Juin 1920, leur achèvement en donnant le quitus à Jules BONNET, entrepreneur et constructeur.

## Modernisation de la maison commune

Les travaux d'installation électrique à l'intérieur de l'Hôtel de Ville devaient être exécutés durant le second semestre de l'année 1939.

En 1954, l'assemblée communale décidait de faire remplacer par du carrelage le parquet devenu défectueux. En 1972, adjonction de 4 bureaux supplémentaires au 1er étage.

## Suppression du beffroi de l'Hôtel de Ville

Le 22 Juin 1959, Henri BONTE, maire de l'époque, informait les membres du Conseil Municipal de la nécessité de modifier le beffroi de la Mairie, en très mauvais état. Cette modification avait pour but de remplacer, par une plate forme entourée d'un petit mur en ciment, le beffroi dont l'état de vétusté représentait un réel danger.

Par mesure d'économie, la remise en état s'avérant onéreuse, le Conseil Municipal préféra le faire supprimer en aménageant une plate-forme où fut réinstallée la sirène qui se trouvait initialement à l'intérieur du beffroi.

Ces travaux de transformation furent terminés le 12 juillet 1959.



## Extension et aménagement de l'Hôtel de Ville

Le 24 Juin 1983, le conseil municipal se réunissait sous la présidence du Docteur José POGGI, maire, afin d'étudier les six solutions proposées par José SEGERS, architecte, relatives à la rénovation et l'extension de la mairie.

Après discussions, il s'avérait que le transfert de l'Hôtel de Ville actuel toucherait sans aucun doute au côté affectif qui est attaché au bâtiment existant et que la plus sage solution et la moins onéreuse consisterait à agrandir la mairie, à transformer et moderniser le bâtiment existant, ce qui fut entériné par l'assemblée communale lors de sa réunion du 22 Janvier 1986.

Le 19 Octobre 1986, le Docteur José POGGI, lors d'une cérémonie officielle, posait la première pierre pour la "*transformation et l'édification d'un nouvel Hôtel de Ville*".

Les employés continuèrent à travailler dans leurs anciens bureaux jusqu'au 20 Mai 1987. De cette date jusqu'au 20 Mars 1988, tous les services furent regroupés dans la partie nouvellement construite.

Le 30 Mars, après un ultime déménagement des bureaux, le personnel a été mis en place dans ses locaux définitifs. Les administrés pouvaient ainsi être accueillis, comme par le passé, par l'accès situé place de l'Hôtel de Ville et bénéficier d'une administration installée dans des bureaux clairs, spacieux et fonctionnels.

## Coût des travaux

Le coût total de cet ensemble (surface développée des bâtiments : 1323 m<sup>2</sup>) est de 7 780 000 Frs (1 186 000 €). Cette somme englobe non seulement les deux phases de travaux de la mairie : aménagement et extension en ce qui concerne tous les corps d'état, gros œuvre, etc ... mais aussi les sondages, les honoraires d'architecte, les publications légales, les honoraires des bureaux de contrôle et autres. ■